



Revue  
financière  
**2020**

## TABLE OF CONTENTS

Faits saillants de 2020 .....	29
Aperçu de la gestion des risques .....	30
Rapport de l'auditeur indépendant .....	31
État de la situation financière .....	33
État du résultat global .....	34
État des variations des capitaux propres .....	35
Tableau des flux de trésorerie .....	36
Notes afférentes aux états financiers .....	37
1. Mandat de l'Institut .....	37
2. Répercussions de la COVID-19 .....	37
3. Synthèse des principales méthodes comptables .....	37
4. Titres négociables .....	43
5. Prêts et compte de correction de valeur et provisions pour pertes de crédit .....	44
6. Placements .....	46
7. Immobilisations corporelles .....	46
8. Actif au titre de droits d'utilisation et obligation locative .....	47
9. Instruments dérivés .....	47
10. Produits différés .....	48
11. Capital social .....	48
12. Gestion du capital .....	48
13. Gestion des risques financiers .....	49
14. Juste valeur des instruments financiers .....	50
15. Obligations contractuelles .....	51
16. Apport des donateurs .....	51
17. Autres produits ou (charges) .....	52
18. Régimes de prestations de retraite .....	52
19. Transactions entre parties liées .....	52

## Faits saillants de 2020

Au cours de l'année, nous avons signé et déboursé les prêts suivants:

- Latin American Agribusiness Development Corporation S.A. – 25,5 millions de dollars;
- Banco Davivienda S.A. – 25,5 millions de dollars;
- Corporacion Interamericana Para El Financiamiento de Infraestructura S.A. – 19,1 millions de dollars déboursés et 1,9 million de dollars remboursés; et
- Banco de Comercio Exterior de Colombia S.A. – 12,7 millions de dollars.

Nous avons également signé un engagement de prêt de 25,5 millions de dollars avec FirstRand Bank Limited.

De plus, nous avons signé et déboursé les investissements suivants:

- Suivi de M-KOPA – 2,5 millions de dollars; et
- African Development Partners III Mauritius L.P. Fund – Engagement de 25,5 millions de dollars signé, et 5,8 millions de dollars déboursés.

Nous avons enregistré une perte nette de 13,1 millions de dollars pour l'année, contre une perte de 8,1 millions de dollars en 2019.

### POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE

(en milliers de dollars canadiens)

	2020	2019
Revenus nets de financement et d'investissement	2 492	1 601
Contributions des donateurs	509	523
Autres produits (charges)	(490)	1 691
	2 511	3 815
Dépenses administratives	12 548	10,169
Provision pour pertes de crédit	3 051	1 746
Perte nette	(13 088) \$	(8 100) \$

Les points à noter sont les suivants:

Les **dépenses administratives** ont augmenté de 2,4 millions de dollars par rapport à 2019, principalement en raison d'une augmentation des effectifs, d'autres coûts liés aux RH et des services professionnels.

**Provision pour pertes de crédit** de 3,1 millions de dollars principalement en raison de l'augmentation du risque dans le portefeuille en raison de la période actuelle d'incertitude économique liée à la pandémie de COVID-19 et des nouveaux déboursements de prêts au cours de l'année.

Les **revenus nets de financement et d'investissement** ont augmenté de 891 milliers de dollars par rapport à l'année précédente en raison de la croissance du portefeuille de prêts.

Nous avons reconnu les **contributions des donateurs** pour le projet de la facilité d'assistance technique (FAT) de 509 000 \$ du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD).

Les **autres charges** de 490 000 \$ pour l'année se comparent à un revenu de 1,7 million de dollars en 2019. L'écart est principalement dû aux pertes non réalisées sur notre portefeuille d'investissements, partiellement compensées par la conversion des devises. Les pertes non réalisées sur notre portefeuille d'investissements se composent de 1,4 million de dollars de frais de gestion partiellement compensés par 470 mille dollars de gains non réalisés en raison des ajustements de la juste valeur marchande du portefeuille.

# Aperçu de la gestion des risques

En fournissant du financement et d'autres formes de soutien au développement dans le cadre de son mandat, FinDev Canada s'expose à plusieurs risques. Notre pratique de la gestion des risques d'entreprise (GRE) met l'accent sur une solide culture du risque fondée sur la surveillance et une orientation claire, la propriété et la responsabilité, ainsi que sur l'obligation de surveiller et de rendre compte. La gestion du risque chez FinDev Canada est régie par le modèle des trois lignes de défense, une approche qui fait partie des meilleures pratiques de l'industrie en matière de gouvernance du risque. De plus, notre Cadre relatif à l'appétit pour le risque (CRAR) s'articule autour de trois grands types de risques qui sont intrinsèques à nos activités : Risques stratégiques, risques opérationnels et risques financiers.

## GOVERNANCE DES RISQUES, SURVEILLANCE ET CONCEPTION

Notre structure de gouvernance des risques, en constante évolution, permet d'équilibrer une surveillance et un contrôle centraux rigoureux des risques avec une responsabilisation et une appropriation claires des risques en première ligne. Le modèle de gouvernance des trois lignes de maîtrise assure un équilibre entre trois fonctions organisationnelles distinctes, ou «lignes de maîtrise»:

- 1<sup>re</sup> ligne de défense : Les employés en première ligne qui prennent, possèdent et gèrent les risques au quotidien;
- 2<sup>e</sup> ligne de défense : Les fonctions de gestion des risques et de conformité qui assurent une surveillance indépendante et un contrôle efficace des activités de gestion des risques de la première ligne en veillant à ce que la structure de gouvernance de l'organisation soit appropriée, à ce que les bons contrôles et équilibres soient en place et à ce que les outils appropriés soient disponibles;
- 3<sup>e</sup> ligne de défense : La fonction d'audit interne, qui fournit une assurance indépendante sur l'efficacité des politiques, processus et pratiques de gestion des risques à la direction générale et au Conseil d'administration (Conseil).

Cette structure soutient la cascade de l'appétit pour le risque de FinDev Canada dans toute l'organisation et fournit des forums pour que les risques soient envisagés, discutés, débattus et pris en compte de manière appropriée dans les décisions d'affaires à tous les niveaux et dans toutes les fonctions.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration est responsable en dernier ressort de la gouvernance des risques en donnant le ton à la culture, en approuvant les cadres de GRE et d'appétit pour le risque de FinDev Canada et en surveillant l'efficacité du programme de GRE. En outre, il doit faire en sorte que nos systèmes d'incitation, de récompense, de gestion du rendement et d'évaluation sont alignés et en place, en mettant l'accent sur le risque, la conformité et les contrôles.

## ÉQUIPE DE LA HAUTE GESTION

L'équipe de la haute gestion, dirigée par la présidente-directrice générale (PDG) et comprenant l'équipe de direction relevant directement de la PDG, est responsable en dernier ressort de la gestion des risques de l'entreprise dans le cadre de l'appétit pour le risque approuvé par le Conseil d'administration, de l'approbation des politiques et procédures et de la supervision de l'exécution des activités de gestion des risques.

## COMITÉS DE DIRECTION

FinDev Canada a établi divers comités de direction dans le cadre de sa gouvernance d'entreprise afin de superviser la gestion efficace des affaires financières, opérationnelles et stratégiques au sein de l'organisation tout en déployant divers pouvoirs qui lui sont délégués par le conseil d'administration (le «conseil»). Trois de ces comités comprennent la PDG, il s'agit des comités de triage, d'investissement et de gestion des risques.

Le rôle du **Comité de triage** est de fournir des conseils et une orientation à l'équipe des investissements, dans le but de réaliser des transactions qui s'alignent sur le mandat, le cadre stratégique et l'appétit pour le risque de FinDev Canada. Pour sa part, le **Comité d'investissement** a été créé pour faire certaines recommandations au chef de la direction ou au conseil d'administration concernant les transactions nouvelles et existantes, y compris celles requises par le cadre de délégation de pouvoirs pour les engagements de crédit. Enfin, le **Comité de gestion des risques** a pour mission de superviser le cadre de gouvernance de la gestion des risques de l'entreprise, d'examiner le profil de risque de la société en tenant compte des risques existants et émergents, et de faire certaines recommandations à la PDG ou au Conseil concernant les cadres, les politiques, les directives ou les procédures.

# Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de l'**Institut de financement du développement Canada**

## Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Institut de financement du développement Canada («IFDC»), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2020, et l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de IFDC au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

## Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de IFDC conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états. Le rapport annuel est censé être mis à notre disposition après la date du présent rapport.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus lorsqu'elles seront mises à notre disposition et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lecture du rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ce rapport, nous serons tenus de signaler le problème aux responsables de la gouvernance.

## Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de IFDC à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider IFDC ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de IFDC.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de IFDC;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de IFDC à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener IFDC à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ottawa, Canada  
Le 12 May 2021

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés

*Ernst & Young* S.N.L./S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés

**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE**

AU 31 DÉCEMBRE

(en milliers de dollars canadiens)

Notes

2020

2019

**Actifs**

Trésorerie		<b>9 521</b>	3 657
Titres négociables	4	<b>87 290</b>	105 991
Instruments dérivés	9	<b>5 240</b>	1 400
Prêts	5	<b>101 709</b>	21 977
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts	5	<b>(4 146)</b>	(1 743)
Placements	6	<b>68 255</b>	51 315
Autres actifs		<b>3 668</b>	1 705
Immobilisations corporelles	7	<b>444</b>	562
Actif au titre de droits d'utilisation	8	<b>1 469</b>	1 663

**Total des actifs**

**273 450 \$**

186 527 \$

**Passifs et capitaux propres**

Dettes fournisseurs et autres crédits		<b>1 483</b>	1 800
Dette envers Exportation et développement Canada	18	<b>964</b>	1 104
Produits différés	10	<b>697</b>	369
Obligation locative	8	<b>1 517</b>	1 686
Provision pour pertes sur engagements de prêts	5	<b>309</b>	-

**Total des passifs**

**4 970**

4 959

Capital social	11	<b>300 000</b>	200 000
Déficit		<b>(31 520)</b>	(18 432)

**Total des capitaux propres**

**268 480**

181 568

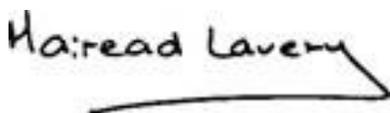
**Total des passifs et des capitaux propres**

**273 450 \$**

186 527 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Le Conseil d'administration a approuvé la publication de ces états financiers le 12 mai 2021.



**Mairead Lavery**  
Administratrice



**Ken Kember**  
Administrateur

**ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL**

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Notes	<b>2020</b>	2019
<b>Produits du financement et des placements</b>			
Prêts	5	<b>2 286</b>	486
Titres négociables	4	<b>813</b>	1 336
Placements	6	<b>14</b>	31
Total des produits du financement et des placements		<b>3 113</b>	1 853
<hr/>			
Charges d'intérêts	9	<b>171</b>	178
Coûts de transaction	6	<b>450</b>	74
<b>Produits du financement et des placements, montant net</b>		<b>2 492</b>	1 601
<hr/>			
<b>Apport des donateurs</b>	16	<b>509</b>	523
<hr/>			
<b>Autres produits ou (charges)</b>	17	<b>(490)</b>	1 691
<hr/>			
<b>Charges administratives</b>			
Salaires et avantages sociaux		<b>7 744</b>	4 316
Services professionnels		<b>1 555</b>	1 135
Coûts d'administration	18	<b>1 346</b>	1 535
Projets d'impact		<b>447</b>	646
Marketing et communications		<b>299</b>	477
Voyages, accueil et conférences		<b>86</b>	851
Autres		<b>1 071</b>	1 209
		<b>12 548</b>	10 169
<hr/>			
<b>Résultat négatif avant la dotation</b>		<b>(10 037)</b>	(6 354)
<hr/>			
<b>Dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit</b>	5	<b>3 051</b>	1 746
<hr/>			
<b>Perte nette</b>		<b>(13 088)</b>	(8 100)
<hr/>			
Autres éléments du résultat global		-	-
<hr/>			
<b>Résultat global négatif</b>		<b>(13 088) \$</b>	(8 100) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES**

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Notes	<b>2020</b>	2019
<b>Capital social</b>			
Solde à l'ouverture de l'exercice		<b>200 000</b>	100 000
Actions émises	11	<b>100 000</b>	100 000
Solde à la clôture de l'exercice		<b>300 000</b>	200 000
<b>Déficit</b>			
Solde à l'ouverture de l'exercice		<b>(18 432)</b>	(10 332)
Résultat global négatif		<b>(13 088)</b>	(8 100)
Solde à la clôture de l'exercice		<b>(31 520)</b>	(18 432)
<b>Total des capitaux propres à la clôture de l'exercice</b>		<b>268 480 \$</b>	181 568 \$

*Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.*

## TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE

(en milliers de dollars canadiens)

	2020	2019
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Perte nette	(13 088)	(8 100)
Ajustements pour déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation		
Dotation à la provision	3 051	1 746
Dotation aux amortissements	182	135
Variation des actifs et des passifs d'exploitation		
Variation de la juste valeur des placements et des intérêts courus sur les prêts	291	(2 161)
Variation des intérêts courus sur les prêts et de la juste valeur des titres négociables	-	59
Variation des instruments dérivés	2 553	345
Autres	(637)	292
Déboursements sur les prêts	(87 168)	(22 280)
Remboursements sur les prêts	2 012	-
<b>Sorties de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation</b>	<b>(92 804)</b>	<b>(29 964)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Déboursements pour les placements	(20 028)	(35 185)
Encaissements sur les placements	599	-
Achats de titres négociables	-	(29 130)
Ventes et arrivées à échéance de titres négociables	-	57 615
Achats d'immobilisations corporelles	(63)	(131)
Achats d'immobilisations incorporelles	(106)	-
<b>Sorties de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement</b>	<b>(19 598)</b>	<b>(6 831)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Diminution du montant dû à EDC	(135)	(5 077)
Émission de capital social	100 000	100 000
<b>Entrées de trésorerie nettes liées aux activités de financement</b>	<b>99 865</b>	<b>94 923</b>
Effet des fluctuations du cours du change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(300)	(36)
Augmentation ou (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(12 837)	58 092
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>		
À l'ouverture de l'exercice	109 648	51 556
<b>À la clôture de l'exercice</b>	<b>96 811 \$</b>	<b>109 648 \$</b>
<b>Composition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie:</b>		
Trésorerie	9 521	3 657
Équivalents de trésorerie inclus dans les titres négociables	87 290	105 991
	<b>96 811 \$</b>	<b>109 648 \$</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

## 1. Mandat de l'Institut

En septembre 2017, l'Institut de financement du développement Canada (IFDC) inc. a été constitué à titre de filiale en propriété exclusive d'Exportation et développement Canada (EDC), et son mandat est de fournir, directement ou indirectement, du financement de développement et d'autres formes de soutien du développement, d'une manière compatible avec les priorités du Canada en matière de développement international. L'Institut exerce ses activités sous le nom commercial de «FinDev Canada». En tant que filiale d'EDC, FinDev Canada est assujettie à la *Loi sur le développement des exportations* et à la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le siège principal de FinDev Canada se situe au 1 Place Ville-Marie, bureau 2950, Montréal (Québec).

## 2. Répercussions de la COVID-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a officiellement déclaré que l'épidémie de COVID-19 était devenue une pandémie. Les conséquences fâcheuses sur l'économie mondiale demeurent importantes. L'incertitude plane toujours sur l'ensemble de l'économie malgré le lancement de la campagne de vaccination. Par conséquent, les perspectives macroéconomiques restent floues.

### Incidence sur les estimations et les jugements

Comme le mentionne la note 3, la préparation d'états financiers consolidés conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à des estimations et à son jugement qui influent sur la comptabilisation et l'évaluation des montants des actifs, des passifs, du résultat net, du résultat global et des informations connexes. À cause de la pandémie de COVID-19, l'incertitude est plus grande, d'où l'importance du jugement pour évaluer la situation économique et son incidence sur les estimations importantes à effectuer, notamment celles du compte de correction de valeur et des provisions pour pertes de crédit (voir la note 5) et de la juste valeur des instruments financiers (voir la note 14). Les résultats réels et ces estimations et jugements pourraient présenter des écarts importants entre eux.

## 3. Synthèse des principales méthodes comptables

### Mode de présentation

Les états financiers de FinDev Canada ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

### Application de normes internationales d'information financière, nouvelles ou révisées

#### NOUVELLES NORMES, MODIFICATIONS ET INTERPRÉTATIONS ADOPTÉES AU COURS DE L'EXERCICE

Les normes qui suivent, publiées par l'IASB, ont été adoptées au cours de l'exercice.

*IAS 1, Présentation des états financiers, et IAS 8, Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs* – En octobre 2018, l'IASB a publié des modifications d'IAS 1 et d'IAS 8 concernant la définition de l'«importance relative». Les modifications clarifient la définition de «significatif», expliquent comment la définition doit être appliquée et améliorent les explications qui accompagnent la définition. Les modifications veillent aussi à l'uniformité de la définition dans toutes les IFRS. Entrées en vigueur le 1er janvier 2020, ces modifications sont sans conséquence pour les états financiers.

*Cadre conceptuel de l'information financière* – En mars 2018, l'IASB a publié un Cadre conceptuel révisé. Définissant les concepts fondamentaux de l'information financière, ce cadre vise à assurer l'uniformité dans les décisions relatives aux normes et le traitement des transactions de nature comparable, et ce, dans le but que soient fournies aux utilisateurs d'états financiers des informations utiles. Le Cadre conceptuel, qui n'a entraîné aucune modification des états financiers, a été adopté le 1er janvier 2020.

## NOUVELLES NORMES, MODIFICATIONS ET INTERPRÉTATIONS PUBLIÉES, MAIS NON ENCORE ENTRÉES EN VIGUEUR

Les normes et modifications mentionnées ci-après, que l'IASB a publiées, ont été jugées comme pouvant avoir un impact sur FinDev Canada à l'avenir. Nous évaluons actuellement leurs incidences sur nos états financiers.

*IFRS 16, Contrats de location* – En mai 2020, l'IASB a publié une modification d'IFRS 16, intitulée *Allègements de loyer liés à la COVID-19*, qui représente une mesure de simplification au moment d'évaluer si un allègement de loyer lié à la COVID-19 constitue ou non une modification de contrat de location. La modification s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er juin 2020, et nous ne nous attendons pas à ce qu'elle ait une quelconque incidence sur les états financiers.

*Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2* – En août 2020, l'IASB a publié des modifications d'IFRS 9, *Instruments financiers*, d'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, d'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, et d'IFRS 16, *Contrats de location*, afin de traiter de la réforme des taux d'intérêt de référence. Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021, l'application anticipée étant permise. Les modifications rendent compte de la variation du taux d'intérêt effectif des instruments financiers en fonction du nouveau taux de référence et portent aussi sur les informations supplémentaires à fournir sur les nouveaux risques résultant de la réforme, ainsi que sur la façon dont nous gérons la transition vers le nouveau taux. Les modifications concernent directement FinDev Canada et auront une incidence sur les soldes respectifs des prêts et des instruments dérivés inscrits dans nos états financiers, ainsi que sur les informations à fournir à leur sujet. Il est toutefois encore trop tôt pour évaluer raisonnablement cette incidence. Pour l'instant, notre groupe de travail pour le projet se concentre sur les activités essentielles, notamment l'évaluation des répercussions de la réforme sur nos systèmes et procédés actuels et des conséquences de l'utilisation des nouveaux taux de référence pertinents lors de la conversion de nos ententes de prêt existantes.

### Utilisation d'estimations et de jugements clés

Pour préparer les états financiers conformément aux IFRS, la direction doit exercer son jugement et utiliser des estimations et des hypothèses dans l'application de certaines méthodes comptables. Nous prenons nos décisions en fonction des données de marché actuelles et d'autres informations disponibles à la date des états financiers. Nous avons établi des procédures pour nous assurer que le processus d'estimation et de formulation d'hypothèses est bien contrôlé et se fait de manière adéquate et systématique.

Étant donné que les estimations et les hypothèses comportent des éléments d'incertitude, les résultats réels peuvent varier considérablement des estimations de la direction. L'incertitude provient en partie de l'utilisation d'informations disponibles à une date donnée pour la formulation de nos hypothèses. Bien que ces données constituent le fondement le plus sûr pour nos hypothèses, certains événements économiques ultérieurs peuvent venir invalider les hypothèses retenues et, ainsi, rendre les résultats réels fort différents des estimations.

La direction a utilisé des estimations dans une mesure considérable tout en exerçant son jugement conformément à ce qui est décrit aux paragraphes suivants.

### PRÊTS ET COMPTE DE CORRECTION DE VALEUR ET PROVISIONS POUR PERTES DE CRÉDIT

Le compte de correction de valeur pour pertes sur prêts représente la meilleure estimation de la direction quant aux pertes de crédit attendues. Ces estimations sont revues périodiquement pendant l'exercice et font l'objet d'un examen approfondi à la date d'établissement des états financiers.

Le compte de correction de valeur et les provisions visent à fournir une estimation des pertes de crédit attendues que le portefeuille de prêts aura subies. L'estimation fait partie intégrante du calcul de la probabilité des défaillances à venir, de l'évaluation de la gravité des pertes en cas de défaillance, de l'examen de la qualité du crédit des débiteurs et, le cas échéant, de l'évaluation du nantissement fourni. La direction tient aussi compte de l'incidence que certains facteurs macroéconomiques prospectifs, notamment les événements économiques actuels et futurs, tendances sectorielles et concentrations de risques, auraient sur le portefeuille ainsi que sur le compte de correction ou la provision à établir.

Une correction de valeur ou une provision est établie pour chaque prêt que la direction considère comme ayant subi une dépréciation ou pour lequel une perte a été subie. Lorsque le débiteur est jugé douteux, la valeur comptable du prêt est ramenée à sa valeur nette de réalisation. La direction doit procéder à un certain nombre d'estimations, notamment en ce qui a trait à la durée et au montant des flux de trésorerie futurs, ainsi qu'à la valeur résiduelle du nantissement sous-jacent.

Le jugement de la direction sert au calcul de la perte de crédit attendue, car il s'agit de recourir à des informations prospectives pour pouvoir appuyer la prédiction d'un événement futur et à des comportements passés pour pouvoir déterminer la durée de vie attendue d'un instrument financier. Le jugement sert aussi à évaluer si un risque de crédit a augmenté ou non de façon importante.

## Juste valeur des instruments financiers

La plupart de nos instruments financiers – titres négociables, instruments dérivés et placements – sont inscrits dans l'état de la situation financière à leur juste valeur, soit le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Nos instruments financiers sont classés dans trois niveaux, selon que les techniques employées pour leur évaluation utilisent des données de marché observables ou non observables. Les instruments financiers classés au niveau 1 sont évalués d'après les cotes du marché, ce qui signifie que le recours à l'estimation est minime. Les instruments classés aux niveaux 2 et 3 nécessitent un degré plus élevé d'estimation et de jugement, car les informations les concernant peuvent ne pas s'appuyer sur des données de marché observables, comme les taux d'actualisation, les courbes de rendement et les autres données qui entrent dans nos modèles. Pour en savoir plus, voir les notes 4 et 6.

Nos placements dans des fonds sont considérés comme des placements dans une entité structurée, c'est-à-dire une entité créée dans un dessein précis et bien défini. C'est la direction qui juge si nous contrôlons ou non une entité structurée. Lorsque nous détenons un pouvoir sur une entité structurée, que nous sommes exposés ou avons droit à des rendements variables en raison de nos liens avec l'entité structurée et que nous avons la capacité d'influer sur ces rendements du fait de notre pouvoir sur cette entité structurée, nous sommes réputés en avoir le contrôle et nous devons la consolider dans nos états financiers. Si les critères d'identification du contrôle ne sont pas remplis, l'entité structurée n'est pas consolidée.

## TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les titres négociables à court terme qui ont une durée d'au plus 90 jours à compter de la date de leur acquisition jusqu'à leur échéance, sont considérés comme très liquides, sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et comportent un risque négligeable de changement de valeur. Dans l'état de la situation financière, les équivalents de trésorerie sont compris dans les titres négociables.

## TITRES NÉGOCIABLES

Les titres négociables sont détenus à des fins de liquidité auprès de contreparties solvables, qui doivent afficher une cote de crédit décernée par une agence de notation externe de A- au minimum pour toutes les transactions.

Les titres négociables que FinDev Canada détient directement sont comptabilisés à leur juste valeur par le biais du résultat net pour rendre compte de la gestion de ces instruments selon notre modèle économique. L'achat et la vente de ces titres sont comptabilisés à la date de la transaction, et les coûts de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les produits d'intérêts sont comptabilisés en tant que produits tirés des titres négociables dans l'état du résultat global. Les profits et les pertes réalisés ou latents sur ces titres sont inscrits dans les autres produits ou (charges), dans l'état du résultat global.

## PRÊTS

Les prêts sont initialement inscrits à leur juste valeur. Par la suite, ils sont comptabilisés au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Nous détenons nos prêts dans le but de recevoir des flux de trésorerie contractuels qui correspondent à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts et de commissions. Ils sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie prennent fin ou lorsque nous transférons la quasi-totalité des risques et avantages liés au droit de propriété. Un prêt est considéré comme en souffrance lorsque le débiteur a omis d'effectuer son versement à la date d'échéance prévue au contrat.

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un actif financier et de comptabilisation des produits d'intérêts durant la période concernée en tant que produits du financement et des placements dans l'état du résultat global. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les sorties ou entrées de trésorerie futures sur la durée prévue de l'instrument financier ou, selon les cas, sur une période plus courte, de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif financier. Pour calculer le taux d'intérêt effectif, nous estimons les flux de trésorerie en prenant en considération toutes les modalités contractuelles de l'instrument financier (par exemple, les options de paiement anticipé), mais nous ne tenons pas compte des pertes de crédit futures. Ce calcul inclut l'ensemble des commissions payées ou reçues qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif, des coûts de transaction et de toutes les autres surcotes ou décotes. Les produits différés tirés des prêts, qui se composent de commissions d'encours, de charges administratives et d'autres frais initiaux, sont considérés comme faisant partie intégrante du taux d'intérêt effectif et sont amortis sur la durée des prêts correspondants.

## COMPTE DE CORRECTION DE VALEUR ET PROVISIONS POUR PERTES DE CRÉDIT

Le compte de correction de valeur et les provisions pour pertes de crédit représentent les meilleures estimations de la direction quant aux pertes de crédit attendues et ils sont donc établis selon ce modèle.

Les instruments financiers devant subir un test de dépréciation comprennent les prêts comptabilisés au coût amorti. Le compte de correction de valeur pour pertes de crédit concernant les prêts est présenté au poste Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts, dans l'état de la situation financière.

Les variations du compte de correction de valeur et des provisions pour pertes de crédit qui résultent des montages, des remboursements ou des arrivées à échéance, ainsi que les changements dans les paramètres du risque, les réévaluations et les modifications, sont comptabilisés au poste Compte de correction de valeur et provisions pour pertes de crédit, dans l'état du résultat global.

### Modèle de dépréciation basé sur les pertes de crédit attendues

Le modèle de pertes de crédit attendues comporte trois phases où transitent les corrections de valeur et les provisions pour pertes de crédit aux fins de leur évaluation. Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont dans la phase 1. La perte de crédit attendue est évaluée en fonction de la phase attribuée à l'instrument financier, comme suit :

- *Phase 1* – Lorsque le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis le montage, la correction de valeur ou la provision est comptabilisée sur la base d'une perte de crédit attendue dans les 12 mois à venir du fait d'une défaillance.
- *Phase 2* – Lorsque le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis le montage, la correction de valeur ou la provision est comptabilisée sur la base d'une perte de crédit attendue pour toute la durée résiduelle de l'instrument financier.
- *Phase 3* – Lorsque l'instrument financier est considéré comme déprécié, la correction de valeur ou la provision est comptabilisée sur la base d'une perte de crédit attendue pour toute la durée résiduelle de l'instrument, et les produits d'intérêts sont calculés en fonction de la valeur comptable de l'instrument diminuée de la correction de valeur ou de la provision, et non en fonction de sa valeur comptable brute.

### Dépréciation et sortie ou réduction de valeur des instruments financiers

Selon la définition de défaillance à l'égard des prêts et des engagements de prêts que FinDev Canada a établie, les instruments financiers sont considérés comme étant en défaillance et classés en phase 3 lorsqu'ils remplissent au moins une des deux conditions ci-après, lesquelles sont des indications objectives de dépréciation :

- la qualité du crédit s'est détériorée à tel point que FinDev Canada considère qu'il est improbable que le débiteur puisse rembourser entièrement sa dette envers elle;
- l'arriéré du débiteur sur la créance détenue par FinDev Canada dépasse 90 jours, ce qui est un critère selon IFRS 9.

S'il existe des indications objectives d'une perte de valeur d'un prêt ou d'un engagement de prêt considéré individuellement, le montant de la perte est égal à la différence entre la valeur comptable du prêt et la valeur actualisée, au taux d'intérêt effectif initial du prêt, des flux de trésorerie futurs estimés. La valeur comptable du prêt est réduite par l'utilisation d'un compte de correction de valeur individuelle.

Par la suite, les produits d'intérêts sur un prêt déprécié individuellement sont comptabilisés sur la base de la valeur comptable réduite du prêt, selon le taux d'intérêt effectif initial du prêt.

Les prêts et leurs corrections de valeur sont décomptabilisés soit partiellement (réduction de valeur), soit entièrement (sortie), lorsque toutes les méthodes de recouvrement, y compris la réalisation du nantissement, ont été épuisées et qu'on ne peut vraisemblablement envisager aucun autre recouvrement.

Nous traitons le prêt comme de nouveau productif lorsqu'il est probable que les paiements contractuels continueront aux termes de la convention de prêt.

## ÉVALUATION DES PERTES DE CRÉDIT ATTENDUES

En calculant les pertes de crédit attendues et en attribuant les différentes phases, on tient compte de renseignements raisonnables et justifiables sur des événements passés, sur la situation actuelle et sur de futurs événements économiques à prévoir. L'estimation des données prospectives et le maniement de l'information prospective, à l'aide des sources d'information internes et externes, nécessitent beaucoup de jugement.

Le modèle de pertes de crédit attendues est fonction de la probabilité de défaillance, de la perte en cas de défaillance et de l'exposition en cas de défaillance d'un débiteur donné ou d'un groupe donné de débiteurs ayant des caractéristiques similaires, comme l'appartenance au même pays ou secteur industriel, ou la similitude du risque de crédit, lesquelles pertes sont actualisées à la date de clôture à l'aide du taux d'intérêt effectif ou d'un taux qui s'y rapproche. La probabilité de défaillance, qui est basée sur des données actuelles et historiques et sur des facteurs macroéconomiques pertinents et prospectifs, sert à estimer la possibilité de défaillance dans une période donnée. La perte en cas de défaillance est une estimation du pourcentage de la perte qui sera subie advenant une défaillance de la part du débiteur. L'exposition en cas de défaillance est basée sur les flux de trésorerie attendus, lesquels tiennent compte des dispositions du contrat et des tendances prospectives relatives aux remboursements et aux prélèvements, et représente l'exposition en cours au moment de la défaillance.

## INFORMATIONS PROSPECTIVES

Les pertes de crédit attendues sont calculées à l'aide d'informations prospectives produites à partir de prévisions raisonnables et justifiables, à la date de clôture, à l'égard des conditions économiques futures. Le modèle de pertes de crédit attendues ne considère pas tous les scénarios possibles, mais il reflète un échantillon représentatif formé de trois résultats possibles. Les scénarios retenus ne sont pas biaisés en faveur des extrêmes, reflètent une cohérence entre les variables et sont pondérés par leur probabilité d'occurrence.

En plus des prévisions macroéconomiques de base, nous considérons deux autres prévisions possibles. Ces autres prévisions aident les analystes du risque pays et des secteurs industriels de l'Équipe des services économiques d'EDC à détecter et à vérifier les scénarios favorables et défavorables possibles, dont les incidences et la probabilité d'occurrence sont prises en compte. Chaque trimestre, les scénarios sont réexaminés pour en déterminer la pertinence.

Les variables macroéconomiques prises en compte lors de l'élaboration des scénarios ont été jugées comme étant des facteurs déterminants dans les prévisions macroéconomiques mondiales et comme très pertinentes pour notre portefeuille de prêts; elles comprennent, entre autres, le produit intérieur brut, le cours des produits de base, les indices boursiers, les rendements obligataires et les taux de chômage. Les variables macroéconomiques retenues dans le modèle de pertes de crédit attendues sont choisies en fonction du secteur industriel. Nous évaluons également la mesure dans laquelle ces variantes pourraient ne pas refléter des événements économiques récents qui pourraient occasionner une détérioration du crédit. Dans ces cas, nous estimerons l'effet que cela pourrait avoir sur nos comptes de correction de valeur et nos provisions, et appliquerons des comptes de correction de valeur et des provisions supplémentaires pour risques de marché à certains secteurs industriels ou à d'autres catégories à risque si nous le jugeons approprié.

## AUGMENTATION IMPORTANTE DU RISQUE DE CRÉDIT

À chaque date de clôture, on évalue si le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale de l'instrument financier. L'évaluation, qui se fait sans égard à l'exonération en cas de risque de crédit faible permise par IFRS 9, nécessite un jugement important et tient compte des facteurs suivants:

- une limite basée sur un changement relatif dans la probabilité de défaillance pour la durée de vie attendue résiduelle de l'instrument par rapport à la probabilité de défaillance du début;
- les informations qualitatives disponibles à la date de clôture;
- le nombre de jours depuis que le compte est en souffrance.

Si le compte est en souffrance depuis 30 jours, il passe à la phase 2. S'il est en souffrance depuis 90 jours, il est considéré comme déprécié et il passe à la phase 3.

Les actifs peuvent être transférés dans les deux sens pendant qu'ils cheminent à travers les différentes phases du modèle de dépréciation. Si, dans une période ultérieure, la qualité du crédit d'un instrument de phase 2 s'améliore de sorte que l'augmentation du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale n'est plus considérée comme importante, l'instrument est transféré vers la phase 1, et la correction de valeur ou la provision pour pertes de crédit est rajustée en étant basée sur des pertes de crédit attendues dans les 12 mois.

## Placements

Les placements représentent les placements directs détenus dans des sociétés à capital fermé ainsi que les placements dans des fonds de capital-investissement. L'achat et la vente de ces placements sont comptabilisés à la date de la transaction et sont évalués à leur juste valeur par le biais du résultat net. Les variations ultérieures de la juste valeur et les profits et les pertes réalisés sont comptabilisés comme autres produits ou (charges). Les coûts de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

## Contrats de location

À la date de passation d'un contrat, nous évaluons si celui-ci est ou contient un contrat de location. Un contrat de location consiste en un contrat, ou une partie d'un contrat, par lequel est cédé le droit d'utiliser un bien pour un certain temps moyennant une contrepartie. Pour évaluer si un contrat confère un droit d'utilisation d'un actif, nous déterminons s'il donne à FinDev Canada :

- l'accès, de façon explicite ou implicite, à un actif physique identifiable;
- le droit de recevoir l'essentiel des avantages économiques découlant de l'utilisation de l'actif;
- le droit de contrôler l'utilisation de l'actif.

Nous comptabilisons l'actif au titre de droits d'utilisation et l'obligation locative à compter de la date de début du contrat. À la comptabilisation initiale, l'actif au titre de droits d'utilisation est évalué au coût et, ultérieurement, il est amorti selon le mode linéaire depuis la date de début jusqu'à la date de fin du contrat. L'actif au titre de droits d'utilisation fait également l'objet d'un test de dépréciation, conformément aux exigences d'IAS 36.

Notre actif au titre de droits d'utilisation se rapporte à des bureaux. Nous comptabilisons les composantes locatives séparément des composantes non locatives. Nous ne comptabilisons pas les actifs au titre de droits d'utilisation ni les obligations locatives pour les contrats de location à court terme de 12 mois ou moins ou pour les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur. Les paiements de loyers au titre de ces contrats sont comptabilisés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Notre obligation locative est initialement évaluée selon les paiements de loyers actualisés au taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, à défaut, à notre taux d'emprunt marginal. L'obligation est par la suite évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Elle est réévaluée advenant un changement dans les paiements de loyers futurs à la suite d'une modification de la durée du contrat de location. Lorsqu'un contrat de location est réévalué, un ajustement correspondant est apporté à la valeur comptable de l'actif au titre de droits d'utilisation, ou un profit ou une perte est inscrit dans les autres produits ou les autres charges si la valeur comptable de l'actif est nulle.

## Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, diminué de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur. La dotation aux amortissements est calculée selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'immobilisation ou la durée de la location. Les durées d'utilité estimées et les méthodes d'amortissement sont réexaminées à la fin de chaque exercice, les ajustements résultant d'une modification des estimations étant comptabilisés prospectivement. La durée d'utilité servant au calcul de l'amortissement du mobilier et du matériel est de cinq ans (trois ans pour le matériel informatique). Les améliorations locatives sont amorties de manière linéaire sur la durée des contrats de location ou leur durée d'utilité, selon la plus courte des deux périodes. La dotation aux amortissements est comptabilisée en charges administratives.

Le profit ou la perte résultant de la cession ou de la mise hors service d'une immobilisation corporelle représente l'écart entre le prix de vente et la valeur comptable de l'immobilisation, écart qui est inscrit à titre d'autres produits ou (charges). Les durées d'utilité estimées et la méthode d'amortissement sont réexaminées à la fin de chaque exercice, les ajustements résultant d'une modification des estimations étant comptabilisés prospectivement.

## Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles représentent les logiciels conçus en interne et les logiciels achetés. Elles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. La dotation aux amortissements est comptabilisée selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'immobilisation incorporelle, durée qui varie actuellement de cinq à dix ans. Les durées d'utilité estimées et les méthodes d'amortissement sont revues à la fin de chaque exercice, les ajustements résultant d'une modification des estimations étant comptabilisés prospectivement. La dotation aux amortissements est comptabilisée en charges administratives.

Les immobilisations incorporelles sont réexaminées annuellement pour trouver un quelconque indice de dépréciation. En présence d'un tel indice, on détermine si la valeur comptable est entièrement recouvrable. En cas de dépréciation, une perte de valeur est comptabilisée dans les charges administratives pour que la valeur comptable soit ramenée à la valeur recouvrable.

## Instruments dérivés

Les instruments dérivés (les «dérivés») sont des contrats financiers qui tirent leur valeur des variations sous-jacentes des taux d'intérêt, des taux de change, du cours des titres de capitaux propres, des écarts de taux ou d'autres mesures financières. Nous utilisons des dérivés (swaps de devises) pour gérer le risque de change.

Nous n'appliquons pas la comptabilité de couverture à nos dérivés. Ceux-ci sont comptabilisés à leur juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière, à la date de transaction, et sont sortis de l'état de la situation financière lorsqu'ils arrivent à terme ou sont résiliés. Les dérivés ayant une juste valeur positive sont inscrits comme instruments dérivés dans l'actif, tandis que les dérivés ayant une juste valeur négative sont inscrits comme instruments dérivés, mais dans le passif. Les produits et charges d'intérêts liés à nos dérivés sont intégralement comptabilisés en charges d'intérêts, tandis que les profits et pertes réalisés ou latents sont comptabilisés en autres produits ou (charges).

## Apport des donateurs

FinDev Canada conclut des ententes de cofinancement avec plusieurs donateurs afin d'avoir plus de ressources à affecter aux projets d'impact sur le développement. Les apports des donateurs sont gérés collectivement avec les propres apports de FinDev Canada. Les apports reçus ou à recevoir dans le cadre des ententes signées sont comptabilisés en tant que produits différés. Ces produits différés sont ensuite comptabilisés en produits pour l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

## Dettes fournisseurs et autres crédits

Les dettes fournisseurs et autres crédits sont comptabilisés au coût amorti.

## Conversion de devises

Tous les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation de FinDev Canada, aux taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis aux taux de change moyens (quotidiens ou mensuels) en vigueur pendant l'exercice. Les écarts de change découlant de la conversion des soldes et des transactions libellés en devises sont comptabilisés comme autres produits ou (charges).

Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis aux taux historiques. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change affiché à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée.

## Régimes de prestations de retraite

Nous participons à des régimes de retraite parrainés par EDC, et comptabilisons notre participation selon la méthode de comptabilité d'engagement en fonction d'un taux d'attribution déterminé par EDC. Pour de plus amples renseignements sur ces régimes de prestations de retraite, veuillez consulter la note 3 du Rapport annuel d'EDC.

## 4. Titres négociables

FinDev Canada détient des instruments à court terme en dollars canadiens portant intérêt auprès de banques canadiennes qui viennent à échéance dans un an ou moins, à des fins de gestion de trésorerie. Les instruments qui ont une durée d'au plus 90 jours à compter de la date de leur acquisition jusqu'à leur échéance sont considérés comme des équivalents de trésorerie.

Notre portefeuille de titres négociables nous expose au risque que les institutions de dépôt ou contreparties ne nous remboursent pas conformément aux dispositions contractuelles. Pour atténuer ce risque, nous ne détenons des titres négociables qu'auprès de contreparties ayant une cote de crédit de A- ou plus. Le risque de crédit potentiel auquel nous nous exposons en raison des titres négociables correspond à la valeur comptable des instruments financiers.

Le taux de rendement des titres négociables pour 2020 correspond à 0,69% (2,01%<sup>1</sup> en 2019).

<sup>1</sup> Les rendements de la période précédente ont été retraités en fonction de la méthode utilisée pour la période considérée.

## 5. Prêts et compte de correction de valeur et provisions pour pertes de crédit

### Prêts

Le tableau suivant montre les éléments qui constituent nos prêts:

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	<b>31 déc. 2020</b>	31 déc. 2019
Prêts bruts	<b>102 338</b>	21 807
Créances au titre des intérêts et des commissions	<b>609</b>	428
Produits différés tirés des prêts et autres crédits	<b>(1 238)</b>	(258)
Total des prêts	<b>101 709 \$</b>	21 977 \$

Le tableau suivant montre l'évolution du portefeuille des prêts bruts au cours de la période:

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	<b>2020</b>	2019
Solde à l'ouverture de l'exercice	<b>21 807</b>	-
Déboursements	<b>87 168</b>	22 280
Remboursements de principal	<b>(2 012)</b>	-
Intérêts incorporés	<b>38</b>	-
Écart de change	<b>(4 663)</b>	(473)
Solde à la clôture de l'exercice	<b>102 338 \$</b>	21 807 \$

À la fin de 2020, les prêts totalisaient 101,7 millions de dollars, ayant augmenté de 79,7 millions depuis la fin de 2019.

La concentration des risques pays se ventile comme suit:

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>			31 déc. 2020			31 déc. 2019		
Pays	Prêts bruts productifs	%	Pays	Prêts bruts productifs*	%			
Colombie	<b>39 449</b>	<b>38</b>	Pérou	10 388	48			
Curaçao	<b>25 474</b>	<b>25</b>	Équateur	10 226	47			
Panama	<b>17 195</b>	<b>17</b>	Colombie	1 193	5			
Pérou	<b>10 190</b>	<b>10</b>						
Équateur	<b>10 030</b>	<b>10</b>						
Total	<b>102 338 \$</b>	<b>100</b>	Total	21 807 \$	100			

\*Les chiffres de la période précédente ont été reclassés pour tenir compte de la présentation de la période considérée.

Nous appliquons plusieurs méthodes d'atténuation du risque de crédit à nos prêts commerciaux, notamment en exigeant une certaine forme de sûreté. Les formes de sûreté les plus courantes comprennent les biens immeubles et meubles de même que les agencements de l'emprunteur.

Au 31 décembre 2020, notre exposition maximale au risque de crédit se chiffrait à 127,8 millions de dollars (21,8 millions au 31 décembre 2019).

### Exposition ventilée par phase

Le tableau suivant présente une ventilation de nos prêts bruts et de nos engagements de prêts en fonction de la qualité du crédit.

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	<b>31 déc. 2020</b>		31 déc. 2019	
	Phase 1	Phase 2	\$	\$
Prêts bruts	<b>80 880</b>	<b>21 458</b>	<b>102 338</b>	<b>21 807</b>
Engagements de prêts	<b>25 474</b>	-	<b>25 474</b>	-

\*Toutes les expositions sont de qualité inférieure, car elles représentent des emprunteurs dont la cote de crédit correspond, au mieux, à BB+ selon notre méthode d'évaluation interne du risque de crédit.

## Compte de correction de valeur et provisions pour pertes de crédit

Un compte de correction de valeur pour pertes sur prêts de 4,1 millions de dollars a été comptabilisé, en hausse de 2,4 millions depuis le 31 décembre 2019, ce qui reflète essentiellement les risques accrus dans le portefeuille du fait de l'incertitude économique actuelle attribuable à la pandémie de COVID-19. En raison de cette période plus risquée, plusieurs prêts et leurs comptes de correction de valeur ont été transférés depuis la phase 1 vers la phase 2 au cours du premier trimestre de 2020, car leur risque de crédit s'est amplifié depuis leur montage, et ils ont été réévalués conformément à IFRS 9.

Au 31 décembre 2020, les engagements de prêts non déboursés totalisaient 25,5 millions de dollars (néant au 31 décembre 2019), et la provision pour pertes sur engagements de prêts s'établissait à 309 000 \$ (néant au 31 décembre 2019).

Le tableau suivant présente les variations que le compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et la provision pour pertes sur engagements de prêts ont subies au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

(en milliers de dollars canadiens)

	2020			2019	
	Phase 1	Phase 2	Total	Phase 1	Total
<b>Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts</b>					
Solde à l'ouverture de la période	1 743	-	1 743	-	-
Dotation à la provision					
Transfert vers la phase 1	-	-	-	-	-
Transfert vers la phase 2	(1 743)	1 743	-	-	-
Réévaluations	(307)	1 948	1 641	99	99
Nouveaux montages	1 101	-	1 101	1 649	1 649
Remboursements et arrivées à échéance, montant net	-	-	-	-	-
Changements dans les paramètres du risque	-	-	-	-	-
Total de la provision ou (de la reprise)	(949)	3 691	2 742	1 748	1 748
Écart de change	(30)	(309)	(339)	(5)	(5)
Solde à la clôture de l'exercice	764	3 382	4 146	1 743	1 743
<b>Provision pour pertes sur engagements de prêts</b>					
Dotation à la provision					
Transfert vers la phase 1	-	-	-	-	-
Transfert vers la phase 2	-	-	-	-	-
Réévaluations	(13)	-	(13)	-	-
Nouveaux montages	991	-	991	264	264
Remboursements et arrivées à échéance, montant net	(669)	-	(669)	(266)	(266)
Changements dans les paramètres du risque	-	-	-	-	-
Total de la provision ou (de la reprise)	309	-	309	(2)	(2)
Écart de change	-	-	-	2	2
Solde à la clôture de l'exercice	309	-	309	-	-
Total du compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et de la provision pour pertes sur engagements de prêts	1 073 \$	3 382 \$	4 455 \$	1 743 \$	1 743 \$

## 6. Placements

(en milliers de dollars canadiens)

	31 déc. 2020		31 déc. 2019	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
Placements directs	40 758	41 891	38 955	41 152
Placements dans des fonds de placement	26 815	26 364	11 121	10 163
Total des placements	67 573 \$	68 255 \$	50 076 \$	51 315 \$

Nous investissons dans des fonds qui sont des organismes de placement collectif structurés comme des entités en commandite simple et financés par des commanditaires. Ces fonds investissent principalement dans des sociétés fermées ou ouvertes et sont considérés comme des entités structurées.

Il nous reste des paiements de 58,6 millions de dollars à effectuer au titre des engagements de placements dans des fonds (50,2 millions en 2019).

Des coûts de transaction de 450 000 \$ (74 000 \$ en 2019) associés aux placements dans des fonds sont comptabilisés dans l'état du résultat global.

## 7. Immobilisations corporelles

Les activités liées aux immobilisations corporelles au cours de l'exercice se présentent comme suit:

(en milliers de dollars canadiens)

	Dec. 31 2020				Dec. 31 2019			
	Matériel informatique	Mobilier et matériel	Améliorations locatives	Total	Matériel informatique	Mobilier et matériel	Améliorations locatives	Total
<b>Coût</b>								
Solde à l'ouverture de l'exercice	74	153	528	755	74	90	460	624
Entrées	-	-	63	63	-	63	68	131
Solde à la clôture de l'exercice	74	153	591	818	74	153	528	755
<b>Cumul des amortissements:</b>								
Solde à l'ouverture de l'exercice	(38)	(23)	(132)	(193)	(13)	(5)	(40)	(58)
Dotation aux amortissements	(24)	(31)	(126)	(181)	(25)	(18)	(92)	(135)
Solde à la clôture de l'exercice	(62)	(54)	(258)	(374)	(38)	(23)	(132)	(193)
Valeur comptable	12 \$	99 \$	333 \$	444 \$	36 \$	130 \$	396 \$	562 \$

À la fin de 2020, les engagements contractuels futurs relatifs aux immobilisations corporelles étaient à néant (197 000 \$ en 2019).

## 8. Actif au titre de droits d'utilisation et obligation locative

### Actif au titre de droits d'utilisation

FinDev Canada loue des bureaux en vertu d'un contrat de location de cinq ans, qu'elle peut renouveler pour une même durée à l'arrivée de l'échéance. Nous avons inclus l'option de prolongation dans l'évaluation de l'obligation locative, car nous avons la certitude raisonnable d'exercer cette option. La variation de l'actif au titre de droits d'utilisation au cours de l'exercice se présente comme suit:

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	<b>2020</b>	2019
Solde à l'ouverture de l'exercice	<b>1 663</b>	1 856
Dotations aux amortissements	<b>(194)</b>	(193)
Solde à la clôture de l'exercice	<b>1 469 \$</b>	1 663 \$

### Obligation locative

Le tableau suivant présente l'analyse des échéances des flux de trésorerie contractuels non actualisés liés à notre obligation locative au 31 décembre 2020:

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	<b>2020</b>	2019
Moins de 1 an	<b>206</b>	206
De 1 à 5 ans	<b>1 107</b>	1 085
Plus de 5 ans	<b>342</b>	569
Total de l'obligation locative non actualisée	<b>1 655</b>	1 860
Total de l'obligation locative à la clôture de l'exercice	<b>1 517 \$</b>	1 686 \$

Les charges d'intérêts sur les obligations locatives pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 se sont élevées à 37 000 \$ (41 000 \$ en 2019). Les charges relatives aux contrats de location à court terme et à ceux dont les biens sous-jacents sont de faible valeur ont été négligeables. Les sorties de trésorerie totales liées aux contrats de location se sont établies à 206 000 \$ (206 000 \$ en 2019), dont 169 000 \$ (169 000 \$ en 2019) en remboursement de principal sur les obligations locatives.

À la fin de 2020, les engagements contractuels futurs liés aux composantes non locatives, aux contrats de location dont les biens sous-jacents étaient de faible valeur et aux contrats de location à court terme totalisaient 1,3 million de dollars (2 millions à la fin de 2019).

## 9. Instruments dérivés

Nous gérons le risque de change à l'aide de swaps de devises. Ces instruments représentent des engagements qui consistent à échanger, en deux opérations de change, des flux de trésorerie dans des devises différentes, la première étant effectuée à l'origine au taux au comptant, et la deuxième, à un taux préétabli, à une date ultérieure précise.

Pour limiter le risque de crédit associé à nos instruments dérivés, nous ne concluons les swaps de devises qu'avec EDC.

Les instruments dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur dans l'état de la situation financière. Les notionnels ne sont pas inscrits à l'actif ni au passif dans notre état de la situation financière, car ils ne représentent que la valeur nominale du contrat à laquelle on applique un taux ou un prix pour calculer les flux de trésorerie qui seront échangés.

Nous avons conclu des swaps de devises (pour des durées allant de 5 à 9 mois) avec EDC afin de convertir des fonds canadiens en dollars américains. Au 31 décembre 2020, ces swaps avaient une valeur notionnelle de 172 millions de dollars (75 millions au 31 décembre 2019). Les charges d'intérêts sur ces swaps, de 144 000 \$ (158 000 \$ en 2019), ont été comptabilisées dans l'état du résultat global.

## 10. Produits différés

Les produits différés de 697 000 \$ (369 000 \$ en 2019) constituent la portion non dépensée des apports du donateur Affaires mondiales Canada (anciennement le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement) dans le cadre du projet de facilité d'assistance technique.

## 11. Capital social

Au cours de l'exercice, le capital social autorisé de FinDev Canada a été augmenté pour passer à 300 millions de dollars, ce qui représente 3 millions d'actions (200 millions de dollars et 2 millions d'actions en 2019). Les actions, d'une valeur nominale de 100 \$ chacune, confèrent le droit à notre actionnaire de toucher un dividende de temps à autre. Le 6 juillet 2020, FinDev Canada a bénéficié d'une injection de capitaux de 100 millions de dollars en échange de 1 million d'actions d'une valeur nominale de 100 \$ chacune. Au cours du troisième trimestre de 2020, 1 million d'actions ordinaires ont été émises (1 million en 2019).

## 12. Gestion du capital

En finançant des sociétés fermées oeuvrant dans des pays en développement ou en acquérant des titres de capitaux propres dans de telles sociétés, nous courons plusieurs risques financiers. L'un de ces risques est le risque d'insuffisance du capital, qui est le risque de subir une perte résultant de l'incapacité à détenir un capital suffisant, ce qui provoquerait l'interruption des activités ou l'insolvabilité de l'entreprise, voire la faillite. Nous gérons notre risque d'insuffisance du capital selon une politique de gestion du capital que le Conseil d'administration a approuvée.

Entre autres choses, cette politique établit l'approche et les méthodes d'évaluation, de surveillance et de gestion du risque d'insuffisance du capital. Elle décrit aussi comment calculer le capital disponible (offre de capital) et le capital requis (demande de capital) périodiquement. Un excédent de capital survient lorsque l'offre de capital dépasse la demande de capital. En raison de l'absence d'emprunts et de la constitution relativement nouvelle de notre portefeuille, nous affichions un excédent de capital au 31 décembre 2020.

Notre méthode de gestion du capital vise l'alignement sur notre société mère, Exportation et développement Canada. La méthode repose sur les principes de Bâle, que les institutions financières du monde entier considèrent comme le meilleur modèle à suivre et qui constituent les normes pour les institutions réglementées.

Notre société mère a en place un Cadre de gestion du capital qui s'aligne sur le processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres («PIEAFP») et sert de ligne directrice pour déterminer notre capital requis. La demande de capital, qui est calculée au moyen de modèles ou de méthodes qui estiment le capital nécessaire pour couvrir les pertes éventuelles que suppose une cote de solvabilité AA, prend en compte le risque de crédit, le risque opérationnel, le risque de marché et le risque stratégique. L'offre de capital est déterminée à partir de nos états financiers et représente le capital versé et les résultats non distribués.

L'un des principes clés de notre gestion du capital est l'établissement d'une norme ou cote de solvabilité cible qui permet d'équilibrer le capital disponible et le capital requis. Nous avons fixé cette cote de solvabilité cible à AA, qui correspond à celle de notre société mère.

Le plafond de nos financements par emprunt a été fixé à trois fois nos fonds propres. Ce plafond sera revu périodiquement, et la capacité d'emprunt sera réduite en cas d'insuffisance de capital, et ce, à la suite d'une détérioration du profil de risque de notre portefeuille ou d'une réduction du capital requis.

## 13. Gestion des risques financiers

En finançant des sociétés fermées oeuvrant dans des pays en développement ou en acquérant des titres de capitaux propres dans de telles sociétés, FinDev Canada court plusieurs risques financiers. Approuvé par le Conseil et conçu pour contrôler et atténuer l'exposition de FinDev Canada aux risques financiers, le Cadre de gestion des risques financiers vient établir le système de gouvernance et de surveillance des opérations de financement, des opérations sur titres de capitaux propres et des opérations de trésorerie. Ce cadre établit la marche à suivre pour assurer une gestion efficace des risques financiers, notamment en précisant les limites que le Conseil doit fixer et les méthodes de surveillance et de communication de l'information.

Les principaux risques financiers auxquels FinDev Canada s'expose sont décrits ci-après.

### RISQUE LIÉ À LA COMPTABILITÉ ET À L'INFORMATION FINANCIÈRE

Risque de perte ou de dommage découlant d'une erreur dans la comptabilité ou l'information financière, y compris une anomalie significative dans les états financiers, et du non-respect des lois et des règlements en matière de communication de l'information financière.

### RISQUE D'INSUFFISANCE DU CAPITAL

Risque de perte découlant d'un capital insuffisant qui provoquerait l'interruption des activités ou l'insolvabilité de l'entreprise.

### RISQUE DE CONCENTRATION EN PORTEFEUILLE

Risque de perte découlant d'une exposition unique ou d'un groupe d'expositions de nature à engendrer des pertes suffisamment importantes au point de menacer la santé financière de FinDev Canada ou sa capacité à poursuivre ses activités essentielles.

### RISQUE DE DÉBITEUR

Risque de perte découlant de l'incapacité d'un emprunteur ou d'un garant à respecter ses obligations selon les conditions convenues ou découlant de variations défavorables de la valeur des titres de capitaux propres détenus par FinDev Canada.

### RISQUE D'ILLIQUIDITÉ

The risk of loss due to the inability of FinDev Canada to raise/borrow funds to meet its financial obligations.

### RISQUE DE MARCHÉ

Risque de perte découlant d'une fluctuation défavorable des cours du marché, des taux d'intérêt ou des taux de change. Par exemple, le risque de marché pourrait survenir en raison d'une asymétrie de devises entre les actifs et les passifs de FinDev Canada, ou à cause des fonds empruntés à taux d'intérêt fixe qui sont prêtés à un taux d'intérêt variable.

### RISQUE DE CONTREPARTIE AUX OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE

Risque de perte attribuable à l'incapacité d'une contrepartie à une opération de trésorerie ou d'une contrepartie à une opération de transfert de risque à respecter ses obligations selon les conditions convenues.

## 14. Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur représente notre estimation du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou qui serait payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Comme pour toute estimation, l'impossibilité de prévoir l'avenir entraîne un élément d'incertitude. Lorsqu'il s'agit d'estimer la juste valeur de nos instruments financiers, l'incertitude est amplifiée par le nombre élevé d'hypothèses utilisées, y compris celle relative à la pandémie de COVID-19, et par la vaste gamme des techniques d'évaluation acceptables. L'estimation de la juste valeur se fonde sur les conditions du marché à un moment précis et peut donc ne pas refléter les conditions du marché à une date ultérieure. Par conséquent, la juste valeur estimée de nos instruments financiers ne correspondrait pas nécessairement à leur valeur réelle si les instruments étaient échangés sur le marché.

Nous avons instauré des contrôles et politiques pour nous assurer que nos évaluations sont appropriées et réalistes. Les modèles, les méthodes d'évaluation et les paramètres et données relatifs au marché sont soumis à un examen et à une validation périodiques, ainsi qu'à une comparaison avec les valeurs fournies par des tiers.

Nous classons les instruments financiers dans la hiérarchie des justes valeurs selon que les données retenues pour l'évaluation sont observables ou non.

- **Niveau 1** – La juste valeur est fondée sur les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- **Niveau 2** – La juste valeur est déterminée à l'aune de données autres que les prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, directement (à savoir les prix) ou indirectement (à savoir les données dérivées du prix).
- **Niveau 3** – La juste valeur est déterminée d'après des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Les hypothèses et les techniques d'évaluation que nous utilisons pour estimer la juste valeur sont décrites ci-après.

### Prêts

Les prêts sont classés comme des instruments financiers de niveau 3 dans la hiérarchie des justes valeurs et avaient, au 31 décembre 2020, une juste valeur de 102,5 millions de dollars (20,7 millions au 31 décembre 2019) et une valeur comptable de 97,6 millions de dollars (20,2 millions au 31 décembre 2019).

### Titres négociables

Nous estimons la juste valeur des titres négociables à l'aune des prix observables sur le marché. S'il est impossible de connaître ces prix, nous déterminons la juste valeur en actualisant les flux de trésorerie futurs par une courbe de taux appropriée. Tous nos titres négociables sont classés au niveau 1.

### Placements

Notre approche relative à l'évaluation de la juste valeur est fondée sur les lignes directrices contenues dans les *International Private Equity and Venture Capital Valuation Guidelines*. Suivant le type de placement direct, nous estimons la juste valeur selon l'une des méthodes suivantes : les approches fondées sur le marché (notamment en utilisant le cours d'une action d'après les données de marché disponibles, le prix d'un titre récemment inclus dans le portefeuille de placements, des multiples ou des données de référence sectorielles); les approches fondées sur les bénéfices (telles que l'actualisation des flux de trésorerie); l'approche fondée sur le coût de remplacement (comme celui de l'actif net). Notre évaluation des fonds se base sur les états financiers les plus récents publiés au sujet des fonds. Les évaluations sont établies par la direction et approuvées par un comité d'évaluation indépendant. Les méthodes d'évaluation sont constamment validées et étalonnées au moyen de discussions avec les coinvestisseurs et les intervenants du marché, compte tenu de tous les événements connus du marché.

Au 31 décembre 2020, nous détenons un placement pour lequel une donnée non observable, soit un multiple des ventes de 1,95, avait servi à sa méthode d'évaluation et à l'égard duquel nous avons inscrit une juste valeur de 16,4 millions de dollars.

Le tableau suivant présente un rapprochement des justes valeurs de niveau 3 entre 2020 et 2019 en ce qui concerne les placements:

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	<b>2020</b>	2019
Solde à l'ouverture de l'exercice	<b>51 315</b>	15 971
Déboursements pour les placements	<b>20 028</b>	35 185
Profits ou (pertes) latents comptabilisés en autres (produits) ou charges	<b>(561)</b>	1 663
Encaissements sur les placements	<b>(599)</b>	-
Écart de change	<b>(1 928)</b>	(1 504)
Solde à la clôture de l'exercice	<b>68 255 \$</b>	51 315 \$
Total des profits ou (pertes) de l'exercice, porté au résultat global au titre des instruments détenus à la clôture de l'exercice	<b>(561) \$</b>	1 663 \$

En 2020, une analyse de sensibilité a été réalisée à l'aide d'autres hypothèses possibles en vue de recalculer la juste valeur de nos instruments financiers de niveau 3. La juste valeur des instruments financiers de niveau 3 est fondée, en tout ou en partie, sur des données non observables. Lors de la préparation des états financiers, des niveaux appropriés sont retenus pour les paramètres des données non observables pour que celles-ci soient cohérentes avec les données de marché actuelles ou le jugement de la direction.

Afin d'analyser la sensibilité de nos placements de niveau 3, nous avons ajusté les données non observables. Les données non observables utilisées dans l'évaluation de nos placements de niveau 3 comprennent une ou plusieurs des données suivantes : multiple des ventes, décote d'illiquidité, multiple du BAIIA et taux d'actualisation. Lorsque plusieurs données non observables se trouvent en situation de choc, aucune compensation n'est envisagée, ce qui entraîne la variation la plus élevée, favorable ou défavorable. Les résultats de l'analyse de nos placements de niveau 3 se retrouvent dans une fourchette allant d'un écart défavorable de 11,6 millions de dollars à un écart favorable de 11,6 millions.

## **Instruments dérivés**

Les contrats de change à terme et les swaps de devises sont évalués en fonction des notionnels actualisés selon la courbe de taux des devises respectives, les valeurs actualisées étant converties au taux de change au comptant du dollar canadien. Tous nos instruments dérivés sont classés au niveau 2.

## **15. Obligations contractuelles**

Dans le cadre de nos activités normales, nous concluons des contrats qui nous engagent à faire des paiements minimaux futurs.

Les obligations d'achat comprennent les obligations qui constituent des accords ayant force obligatoire aux termes desquels nous avons convenu d'acheter des quantités minimales précises de produits et de services dont le prix est défini comme fixe, minimal ou variable sur une période précise.

Au 31 décembre 2020, les obligations d'achat non présentées dans les notes afférentes aux états financiers s'élevaient à 1,9 million de dollars (2,0 millions au 31 décembre 2019).

## **16. Apport des donateurs**

L'apport des donateurs représente précisément les projets d'impact sur le développement que FinDev Canada administre en partenariat avec Affaires mondiales Canada (anciennement le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement). Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, des apports de donateurs de 509 000 \$ ont été comptabilisés en tant que produits (523 000 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 en provenance de la Mastercard Foundation et de l'OPIC).

## 17. Autres produits ou (charges)

(en milliers de dollars canadiens)

	2020	2019
Profits ou (pertes) latents sur les placements <sup>(1)</sup>	(931)	1 663
Écart de change	605	70
Profits ou (pertes) latents sur les dérivés	(176)	(34)
Profits ou (pertes) nets latents sur les titres négociables	12	(8)
Total des autres produits ou (charges)	(490) \$	1 691 \$

<sup>(1)</sup> Perte latente sur les placements qui résulte des commissions de gestion de 1,4 million de dollars (1,9 million en 2019) sur les placements dans des fonds, diminuées des ajustements favorables de la juste valeur, soit 533 000 \$ (3,6 millions de dollars en 2019).

## 18. Régimes de prestations de retraite

FinDev Canada participe à quatre régimes d'avantages d'EDC. Il existe deux régimes de retraite qui contiennent des composantes à prestations déterminées et à cotisations déterminées, soit le Régime de retraite enregistré (RRE) et le Régime de retraite complémentaire (RRC), ainsi que deux autres régimes d'avantages. Pour obtenir une description détaillée de ces régimes, veuillez consulter la note 31 du Rapport annuel d'EDC. Nous capitalisons ces avantages en fonction d'un taux d'attribution déterminé par EDC. En 2020, notre contribution à la capitalisation de notre participation au régime d'avantages s'est établie à 430 millions de dollars (279 milliers de dollars en décembre 2019), somme incluse dans les salaires et avantages.

## 19. Transactions entre parties liées

### Prêts

Au cours de l'exercice, aucun nouveau prêt n'a été acheté à EDC (1,3 million de dollars en 2019).

### Instruments dérivés

Comme la note 9 le mentionne, FinDev Canada conclut des swaps de devises avec EDC.

### Dette envers Exportation et développement Canada

En 2020, FinDev Canada a versé 1,3 million de dollars à EDC (1,5 million en 2019) en contrepartie de services contractuels communs, pour les besoins du siège social et pour des rôles spécialisés. La prestation des services communs est régie par une série d'accords de service qui reflètent les meilleures pratiques du secteur. Les montants dus à EDC pour des services communs, chiffrés à 964 000 \$ au 31 décembre 2020 (1,1 million de dollars au 31 décembre 2019), ne portent pas intérêt et ne sont pas assujettis à des modalités de remboursement précises.

### Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants, définis comme étant les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de FinDev Canada, englobent le Conseil d'administration et l'équipe de direction.

La rémunération payée ou à payer aux principaux dirigeants au cours de l'exercice, y compris les avantages autres qu'en trésorerie qui sont imposables, s'est élevée à 2,5 millions de dollars (811 000 \$ en 2019).